

La famille de

Madame Monique LAMBERT

a le profond chagrin de faire part de son décès.

La cérémonie d'adieu aura lieu le jeudi 11 mai à 15h30 au temple du Prieuré à Pully.

En lieu et place de fleurs, vous pouvez adresser un don à la Fondation Théodora, IBAN CH51 0900 0000 1006 1645 5.